

L'ESSENTIEL DE L'INFO

PLAN D'AMÉLIORATION RH

Suite à une réunion de présentation aux organisations syndicales, une instruction DGPN n°24/2025 sortie le 7 août 2025 prévoit la mise en œuvre d'un plan d'amélioration de la gestion des ressources humaines au quotidien.

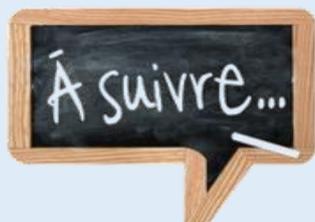
Ce plan intitulé « *pour un meilleur service au quotidien* » s'articule autour de 3 orientations :

Améliorer la gestion administrative et financière : en fluidifiant le parcours d'entrée dans la police, en établissant des calendriers de gestion clairs et respectés, en optimisant la qualité de rémunération des agents et l'organisation du temps de travail.

Renforcer l'accompagnement des personnels : en proposant une prise en charge sur l'ensemble du territoire à 100 % des blessés, en accompagnant 100 % des personnels victimes ou mis en cause, en développant l'accompagnement des personnels en situation de handicap ou aidants familiaux, en optimisant l'accès des agents aux services médicaux ou de soutien, en établissant et proposant des parcours professionnels pour faciliter notamment la prise de responsabilités.

Simplifier et moderniser les procédures: en dématérialisant les processus, en répondant effectivement et rapidement aux agents et en mettant en place un « engagement qualité ».

58 actions et 11 indicateurs ont été définis pour décliner ces orientations et la DRHFS assurera le suivi de la réalisation de ce plan.



**ESPERONS QUE CE PROJET AMBITIEUX PRODUIRA
DES EFFETS POSITIFS CONCRETS SUR LE QUOTIDIEN
DE NOS COLLÈGUES !**

TEMPS DE TRAVAIL



Après la validation par le DGPN des revendications du SCSI relatives au temps de travail, une réunion technique s'est déroulée le 19 août avec monsieur DAUVÉ et ses équipes afin de travailler sur la mise en œuvre concrète de ces avancées.

La nouvelle note relative aux horaires à variabilité est en cours de rédaction. Elle intégrera une uniformisation des plages fixes à 4H00 et l'écrêtage sera bimensuel. Pour le SCSI il est évidemment hors de question de baisser le nombre de RCBH annuel et le niveau d'écrêtage actuel. L'objectif doit être d'apporter plus de souplesse et garantir une protection contre des dépassements horaires trop importants.

Le texte qui permettra de faire évoluer l'alimentation du CET de 5 HS à 15 HS est en cours de rédaction. Il devra ensuite être présenté aux instances de concertation et validé par la DGAFP.

LE SCSI POURSUIT INLISSABLEMENT SON TRAVAIL POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES OFFICIERS

LE SCSI : AGITATEUR D'IDÉES, CRÉATEUR DE PROGRÈS !

COLLOQUE ANNUEL À LA DCIS



Le SCSI - CFDT a répondu présent à l'invitation de Madame Sophie Hatt, pour participer au cocktail de clôture du 5e colloque annuel de la Direction de la coopération internationale de sécurité (DCIS) qui se tenait à l'immeuble Capitole à Nanterre.

L'occasion de prendre contact avec de nombreux cadres attachés de sécurité intérieure en poste à l'étranger, mais aussi avec celles et ceux de la centrale.

Le rôle et les missions des officiers et commissaires de cette direction sont essentiels pour renforcer les ancrages et les relations de la France avec l'ensemble des pays partenaires. Le SCSI - CFDT est là pour les accompagner et les représenter.

CHANGEMENTS À LA DRHFS



Par arrêté du ministre d'État, ministre de l'Intérieur, en date du 6 août 2025, Madame **Delphine LALLEMAND**, sous-directrice du soutien et du pilotage territorial de la DNPAF, est nommée **sous-directrice de l'encadrement supérieur, des commissaires et des officiers** à la DRHFS pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2025.

Monsieur Venceslas BUBENICEK, chef du bureau des personnels administratifs, techniques et scientifiques, est nommé chef du bureau des officiers de police (BOP) à compter du 1^{er} septembre 2025.



Dès le début du mois de septembre, le SCSI rencontrera cette nouvelle équipe chargée de la gestion du corps de commandement. Ils devront mettre en œuvre l'instruction DGPN prévoyant la mise en œuvre d'un plan d'amélioration de la gestion des ressources humaines au quotidien. Il y a du pain sur la planche !

Les officiers de Police doivent être mieux accompagnés et la gestion administrative et financière (délais des arrêtés, calendrier des mobilités et des avancements, erreurs de fiche de paye...) totalement renouvelée.

CALENDRIER DE GESTION

Le TG du MG2 est sorti le 28 août 2025. La clôture des candidatures est fixée au 15/09 inclus. Il prévoit une cartographie avec les postes ouverts.

La sortie du TG EF est prévue la semaine du 1 au 5 septembre.

Nouvelles règles de gestion obtenues par le SCSI pour ce mouvement :



B1

Poste permettant l'accès au grade de commandant, accessible dès 4 ans de titularisation au lieu de 6 ans actuellement. Prise en compte de l'ancienneté au premier mars.

C

Poste accessible dès le grade de commandant alors qu'il fallait 2 ans dans le grade de commandant pour rejoindre ce niveau de poste.

LE BUREAU NATIONAL, LES BUREAUX ZONAUX ET L'ENSEMBLE DES DÉLÉGUÉS DU SCSI SONT À VOS CÔTÉS POUR VOUS INFORMER ET VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DEMANDES DE MUTATIONS.

LE SCSI : AGITATEUR D'IDÉES, CRÉATEUR DE PROGRÈS !